



**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE**

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et des Transports  
de Bretagne

Rennes, le 20/07/2014

Service de développement durable  
Groupe Stratégie Pilotage Études

Objet : **projet de liaison  
Ile Saint Michel Pen ar Vir**

**Rapport de la réunion du 15/07/2015 consacrée au projet de liaison  
maritime écoresponsable entre le terminal de Pen ar Vir et l'Ile  
de Saint Michel**

**Introduction**

La réunion est ouverte par le représentant de la Communauté de communes chargé de la coordination des études et du développement responsable qui effectue un rapide tour de table pour permettre aux différents participants d'avoir la possibilité de pouvoir se présenter, ils sont tous remerciés de leur présence, puis un rappel sur l'objet relatif aux motivations conjoncturelles de la présente réunion est exposé aux participants présents.

La liaison maritime entre le terminal de Pen ar Vir et l'Ile de Saint Michel est devenue une priorité économique pour notre région à la suite de la décision de la Fédération Internationale de Ski Alpin qui a choisi ce site pour l'organisation des épreuves alpines des Championnats du monde 2017. Ce projet s'inscrit également dans le schéma directeur de désenclavement de l'Ile Saint Michel qui doit assurer à notre région un énorme potentiel de développement susceptible de se traduire à terme par la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs sensibles du damage et de la billetterie. Cela a motivé un engagement significatif de la Région qui a dégagé une première subvention incitative à hauteur de plusieurs dizaines d'euros. Le site de l'Ile de Saint Michel se trouvant dans une zone protégée sous la responsabilité du Parc Naturel Marin Iroise et du Conservatoire du Littoral, le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de L'Énergie a été sollicité par les différents intervenants afin de piloter le projet. Une vaste consultation a été organisée afin d'établir le cahier des charges

de l'enquête d'utilité publique conduite par M. Brevin d'Arlis, Conseiller référendaire, dont les conclusions ont été rendues publiques le 13/07/2015. La finalisation du projet a fait l'objet d'un appel d'offre afin de favoriser la concurrence entre entreprises concurrentes. Des dérogations ont déjà été prises afin d'autoriser la construction d'une centrale électrique thermique à charbon sur l'île de Saint Michel afin d'assurer l'alimentation en électricité des remontées mécaniques, du téléphérique ainsi que du vaste complexe hôtelier et du centre de presse dont l'installation est prévue printemps 2016.

La société *Startijenn-gremm adnevesadus* a remporté l'appel d'offre concernant l'établissement d'une liaison maritime entre le terminal de Pen ar Vir et l'Île de Saint Michel. Le cahier des charges stipulait l'emploi exclusif d'énergie renouvelable. La société *Startijenn-gremm adnevesadus* est une filiale de *Startijenn Europe* société d'armement de droit carhaisien spécialisée dans le transport de pondéreux et passagers, dont le but est de favoriser la promotion d'alternatives responsables à l'utilisation de carburants fossiles dans le transport maritime en privilégiant principalement l'énergie éolienne et les biocarburants issus d'une agriculture biologique responsable respectueuse des contraintes climatiques et de la biodiversité.

L'avant projet présenté par *Startijenn-gremm adnevesadus* fait état de deux difficultés contraignantes qui obligent dans un premier temps d'envisager des solutions provisoires susceptibles d'entraîner un éventuel surcoût de plusieurs M€ à la charge de la Région.

- Terminal de Pen ar Vir : en attendant l'achèvement du terminal de Pen ar Vir son accessibilité est limitée à des Ferry de très petit tonnage et cela seulement à marée haute. La société *Startijenn-gremm adnevesadus* propose la mise en place d'une navette de transbordement de type Liloustic entre la gare maritime de Pen ar Vir et le mouillage des ferries. Cette navette ne peut transporter que deux passagers. Sa propulsion est assurée par un moteur Bernard fonctionnant aux biocarburants issus de la viticulture en biodynamie.
- Terminal de l'Île de Saint Michel : le choix de l'emplacement de ce terminal fait l'objet de discussions très vives, plusieurs actions en justice ont été intentées par la Fondation Brigitte Bardot en raison de la menace qui pèse sur une variété de crabes verts en voie d'extinction, le calcinus prepus, dont il ne subsiste qu'une colonie importante à cet endroit de l'hémisphère nord.
- D'autres contraintes liées aux courants, à la présence de bancs de sable et aux routes maritimes compliquent l'établissement d'itinéraires de navigation dans les parages de l'Île Saint Michel. En raison de similitudes avec les liaisons trans Manche, La Société *Startijenn-gremm adnevesadus* a mandaté le cabinet d'experts maritimes JVK-FP

Marine Consulting pour réaliser une étude de faisabilité dont les résultats ne sont pas encore disponibles en raison de l'ampleur des enjeux socio-économiques. En attendant les conclusions de JVK-FP Marine Consulting, il n'a pas été possible de préciser les capacités de charge du car-ferry Lilou.

Les participants prennent acte des conclusions de ce rapport et décident de se réunir à nouveau dès que le rapport de faisabilité sera disponible.

Brevin d'Arlis

Conseiller référendaire,